

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
Et de la Recherche Scientifique
Université de Bejaia
Faculté de Médecine

N° : ..04.. M.G/ F.M/ U.B/ 2025

Consultation n° : .04. /2025

Objet : Frais de réception

Réf : Le décret Présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et la loi n° 23-12 du 05 août 2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Dans le cadre de l'exécution du Budget de Fonctionnement de la faculté au titre de l'exercice 2025, nous avons l'honneur de vous consulter pour une offre de prix concernant les **Frais de réception.**

Conformément au descriptif technique ci-joint.

L'offre devra être déposée au niveau du secrétariat Général de la Faculté de Médecine, accompagnée du dossier administratif de l'établissement; une offre technique, une offre financière et le dossier de candidature, chacune insérée dans une enveloppe fermée et seront mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention suivante :

Consultation N° 04/2025

« FRAIS DE RECEPTION »

Faculté de Médecine
Université de Bejaia

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'ouverture des plis est fixée au 24 AVR. 2025 à 10H00

Ces offres doivent contenir une copie du registre de commerce.

Veuillez nous accuser réception.

Fait à Bejaia le : 17 AVR. 2025
LE DOYEN
عميد كلية الطب
الأستاذ الدكتور
بويزاري

